

OBJET : Finances locales-Décisions budgétaires

Demande de subvention auprès du Conseil régional du Centre Val de Loire pour l'exposition « Henri Hélis un peintre paysagiste de Romorantin à Paris » pour 2023

DECISION

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2020, accordant délégation de pouvoirs au Maire, et plus particulièrement l'alinéa 26,

Considérant la mise en œuvre d'actions de valorisation de la Sologne et de son patrimoine, ainsi que la médiation à destination du grand public.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}. - De solliciter le soutien du Conseil régional du Centre-Val de Loire à hauteur de 20% du coût total hors taxe du projet selon le plan de financement suivant :

Dépenses HT	Recettes
Achats (muséographie, fournitures) : 6000€	Région Centre-Val de Loire : 4900€
Frais d'exposition (communication, médiation, vernissage) : 5500€	Billetterie : 1000€
Services extérieurs (location, assurance, transport, emballage) : 13000€	Commune : 18600€
Total : 24500 €	Total : 24500€

ARTICLE 2.-Le Maire rendra compte de cette décision lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 3.-La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 14 mars 2023.

Le Maire,

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le

20 MARS 2023

Publié ou notifié le

21 MARS 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication ou notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



Le Maire,

Jeanny LORGEUX.

Date de mise en ligne sur le site internet : 23 MARS 2023